

## Fiche technique

# BLOCKER®

### Insecticide pour lutter contre divers ravageurs du colza et du chou

**Matière active:** 288 g/l Etofenprox (30,1 %)

**Formulation:** Emulsion concentrée (EC)

#### EMPLOI:

##### COLZA:

**Dosage:** 0,2 l/ha

Gros charançon de la tige

Application au stade BBCH 31-53, 1 traitement au maximum par culture et par année.

Délai d'attente: 6 semaines.

**Dosage:** 0,2 l/ha

Cécidomye des siliques  
Charançon des siliques  
Mélégèthes des crucifères

Application jusqu'au stade fin développement des boutons floraux (BBCH 59), 1 traitement au maximum par culture et par année.

Délai d'attente: 6 semaines.

**BLOCKER** est particulièrement conseillé dans les régions où les méligèthes sont résistantes aux pyrethri-noïdes ou pour éviter l'apparition de résistances. Les pyrethri-noïdes du groupe II (Karate Zeon, Cypermethrin, Aligator) montrent une résistance évidente au méligèthe. En raison de sa structure moléculaire, **BLOCKER** combat également les populations de méligèthes résistantes aux pyrethri-noïdes conventionnels.

**Dosage:** 0,2 l/ha

Altise d'hiver du colza  
Tendhrède de la rave

Emploi en automne, 1 traitement au maximum par culture et par année.

CHOUX POMMÉS (CHOU BLANC, CHOU ROUGE, CHOU DE MILAN):

**Dosage:** 0,3 l/ha

altises  
noctuelles défoliatrices  
pieridae  
teigne des crucifères

2 traitements au maximum avec au moins 2 semaines d'intervalle. Application: à partir du début de l'attaque. Délai d'attente: 2 semaines.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES:

SPE 3: Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 100 m par rapport aux eaux de surface. Pour protéger des conséquences liées au ruissellement, respecter une zone tampon enherbée sur toute la surface de 6 m par rapport aux eaux de surface. La réduction de la zone liée à la dérive et les dérogations sont fixées dans les instructions de l'OFAG.

SPE 8: Dangereux pour les abeilles - Ne doit entrer en contact avec les plantes en fleurs ou exsudant du miellat qu'en dehors de la période du vol des abeilles, autrement dit le soir. Application uniquement dans des serres fermées, pour autant que des pollinisateurs ne soient pas présents.

#### MISCIBILITÉ:

**Blocker** est miscible avec les fongicides **Amistar**, **Casac**, **Sirocco** ainsi que avec des engrais foliaires **Maneltra Bore Plus**, **Complezal Microplant**, **Complezal P Max** et avec les produits d'**EPSO**. **Blocker** est également miscible avec le mouillant **Break-Thru** et avec l'herbicide **Ruga**.

#### Remarque:

Blocker appartient au groupe des pyréthroïdes synthétiques. Les pyréthroïdes se dégradent très rapi-



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

dement si le pH de la cuve de pulvérisation est trop élevé. Afin de maintenir la stabilité et donc l'efficacité de Blocker, nous recommandons soit d'acidifier l'eau de pulvérisation avec **Checkpoint** avant de verser le produit phytosanitaire, soit de mélanger Blocker avec **Complezal P Max**. Complezal P Max contient (en plus des nombreux nutriments) un tampon pH intégré, qui ajuste la valeur pH de la bouillie de manière optimale.

## CONDITIONS DE PROTECTION POUR L'UTILISATEUR:

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière.

## MODE D'ACTION:

**BLOCKER** est un insecticide avec efficacité de contact et par ingestion, ce qui le rend particulièrement efficace contre les insectes mangeurs. **BLOCKER** n'a pas d'efficacité systémique.

**BLOCKER** contient la matière active Etofenprox. Sa structure moléculaire contient une liaison Ether, ce qui la différencie des autres pyréthriinoïdes (liaison Ester). Cette différence de structure moléculaire permet à **BLOCKER** d'être aussi efficace contre les méligèthes résistantes. **BLOCKER** dispose également d'un large spectre d'efficacité et d'une bonne rapidité d'action.

**EMBALLAGES:** Bouteilles de 1 l  
Cartons de 10 x 1 l

## DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ

### Symboles et indications de danger:

GHS05 Corrosif  
GHS07 Attention dangereux  
GHS08 Dangereux pour la santé  
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

**Mention d'avertissement:** Danger

### Mentions de danger:

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

### Mentions de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P301 + P330 + P331 + P310 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'incinération agréée.  
SPe 8 Dangereux pour les abeilles

### Coformulants à déclarer:

- Calcium dodecylbenzene sulfonate  
- Solvant naphtha (petroleum), heavy arom.;  
Kerosine - unspecified

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée de Omya (Schweiz) AG